

# I ÉCOLE DE LANGUES

## A. FORMATION EN LANGUES OFFICIELLES

### Anglais et Français

#### Cours intensifs:

- 1 à 12 semaines
- 4 à 12 mois

#### Cours à temps partiel:

1. Cours de base
  - niveau débutant et niveau intermédiaire
2. Cours de perfectionnement
  - Communication orale
  - Préparation à l'évaluation de langue seconde
  - Langue administrative
  - Perfectionnement de l'écrit (en français)
  - Cours d'anglais intermédiaires et avancés
3. Formation à l'intention du groupe de la direction